

En tant que partenaire de HELENE SEJOURNE et intervenant sur les bilans de compétences, les consultant·es s'engagent à respecter cette charte déontologique et la charte qualité de HELENE SEJOURNE tel que vu lors de la formation.

Nos valeurs fondamentales :

- **Bienveillance** qui me permet de renforcer les zones de confort et faire progresser les personnes
- **Respect des engagements**, socle de toute relation humaine
- **Professionalisme** ; mon métier repose sur la confiance que vous avez en moi
- **Éthique et déontologie** : je suis membre et présidente de l'antenne ICF Côte d'Azur

Pour cela vous vous engagez à :

Article 1 : Éthique :

- Expliquer et vous assurer que le client comprend ce qu'est un bilan de compétences
- Respecter un strict devoir de réserve et de neutralité sur les questions politiques, religieuses, ou tout autre question sociétale donnant lieu à un échange avec le ou les stagiaires.
- Rester indépendant et loyal envers le bénéficiaire
- Contractualiser avec le bénéficiaire une proposition claire
- Ne pas outrepasser votre rôle et de vous garder de toute dérive à prétention thérapeutique, de prosélytisme, ou de manipulation psychologique.
- Agir dans le cadre strictement légal et ne pas encourager une conduite ou habitude malhonnête, déloyale, non professionnelle ou discriminatoire.

Article 2 : Confidentialité :

- Ne pas divulguer les données et les informations qui lui seront fournies par le bénéficiaire dans le cadre du bilan de compétences, ou celles que vous auriez découvertes par inadvertance au cours de vos interventions.
- L'ensemble des documents de travail sont détruits à la fin du bilan hormis la synthèse qui est conservée un an et tout document que le stagiaire jugera nécessaire que le centre garde. Ces documents ne seront gardés que par demande écrite du bénéficiaire.

Article 3 : Professionalisme :

- A traiter rapidement les demandes : rappeler dans le 48 h00 pour fixer un RDV préliminaire et envoyer une proposition au plus tard sous 8 jours après l'entretien préliminaire.
- A connaître et faire appliquer les lois et règlement en vigueur et respecter la démarche de bilan art L6313-4 art. R-6313-4 et suivant du code du travail du décret 2018-1330 du 28 décembre 2018, et L6313-10 du code du travail, article 226-13 et 14 du code pénal
- A tenir à disposition de toute personne qui en fait la demande une offre claire sur les bilans de compétences : méthode, coût et modalité.
- A faire une distinction claire entre vos différences activités : bilan de compétences, coaching, formation
- Parce que chaque problématique est différente les objectifs, demandes et approche sont spécifiques
- Les investigations menées sont en lien avec l'objet du bilan.

Article 4 : L'objet du bilan

Le bilan a pour but de

- Permettre au bénéficiaire d'élaborer un ou des projets professionnels personnalisés, un plan d'action et les axes de progrès, que ces projets comportent ou non une dimension formation.
- Amener le bénéficiaire à être acteur du changement et ou à prendre les décisions en toute connaissance de cause.
- Permettre au bénéficiaire d'identifier les compétences dont il dispose en lien avec son projet et le cas échéant de mesurer l'écart.

Article 5 : Qualité

- L'intervenant s'engage à intervenir personnellement et ne pas déléguer sa mission à autrui.
- Tout au long du bilan le consultant s'engage à apporter une écoute bienveillante et professionnelle, à la ponctualité, à adopter une attitude adaptée avec le ou les stagiaires.
- L'intervenant s'engage à respecter un strict devoir de réserve et de neutralité sur les questions politiques, religieuses, ou tout autre question sociétale donnant lieu à un échange avec le ou les stagiaires.
- L'intervenant s'engage à recevoir les clients dans un environnement approprié : garantissant la discrétion et la confidentialité des échanges.
- L'intervenant s'engage à mettre en place, les évaluations qui sanctionnent l'intervention.
- Enfin en cas d'absence et d'impossibilité à réaliser la prestation, l'intervenant s'engage à prévenir le donneur d'ordre par écrit / mail dans le 24h00.
- A la fin du bilan le stagiaire se voit remettre une synthèse co-écrite et utilisable par lui uniquement que le consultant lui fait signer.
- L'intervenant s'engage à respecter les critères qualité Qualiopi, suivant le référentiel qualité de cette dernière.

Article 6 : Les consultants :

- Vous nous envoyez copie de vos diplômes.
- Vous vous engagez à n'utiliser que les outils dont vous avez les certifications ou habilitation.
- Vous vous engagez à faire évoluer vos pratiques par des actions d'analyse de pratiques et de co-vision en participant une fois par mois à nos réunions et en vous échangeant sur whastapp en cas de questionnement.
- Par votre écoute, votre professionnalisme vous créez un espace dédié qui permet au bénéficiaire d'avancer à son rythme en confiance.
- Vous tissez un réseau avec d'autres centres de bilan de compétences vers qui vous orientez le bénéficiaire si vous n'êtes pas en mesure d'accompagner sa problématique.
- Vous utilisez les livrets de HELENE SEJOURNE pour les bilans fait avec le centre.
- Vous entretenez un réseau local avec le pôle emploi, la CCI, les accompagnants à la création d'entreprise, les centres de formation.
- Vous avez une veille légale et réglementaire sur le champ de la formation professionnelle et en exploitez les enseignements.
- Vous réalisez une veille sur les évolutions des compétences, des métiers et des emplois dans ses secteurs d'intervention et en exploite les enseignements
- Vous êtes en mesure d'orienter les publics en situation de handicap.

Je reconnais connaître les critères et indicateurs Qualiopi et assure être en phase avec ceux-ci.

J'ai bien pris connaissance de cette charte déontologique et je m'engage à la respecter :

À tout moment, si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions sur l'amélioration de nos services ou si vous n'êtes pas satisfait(e) par un aspect de ceux-ci, vous pouvez contacter le service de coordination des formations. Nous étudierons attentivement et dans les plus brefs délais toute réclamation et ferons notre possible pour vous fournir une réponse satisfaisante. N'hésitez pas à nous envoyer un mail à contact@sejourne.eu

Je suis dans une démarche qualité j'envoie à aux bénéficiaires des bilans un questionnaire de satisfaction dont les résultats en 2025 ont été les suivants :

Note de 4, 85/5 par les utilisateurs du CPF au 31/12/2025 sur moncompteformation.fr.

L'âge moyen des répondants est **de 44,3 ans**.

Cette enquête se base sur 20 réponses pour l'année 2025 et obtient un score de 4,95/5

50% de nos clients optent pour un bilan en présentiel, 25% pour modalité mixte présentiel, distanciel

100% des bénéficiaires sont satisfaits, voire très satisfait de l'accompagnement sur les points suivants :

- Accueil
- Prise en compte des attentes
- Disponibilité du consultant
- Qualité du contact
- Pertinence de l'analyse
- Portefeuille de compétences
- Document de synthèse

Avec une note de satisfaction de 4, 85/5 à l'issue du bilan sur la qualité de la prestation.

100% recommanderait notre accompagnement.

Leurs objectifs étaient (plusieurs objectifs possibles) : La démarche a permis de mieux définir :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Faire le point sur mes compétences 75% | <input type="checkbox"/> La reprise d'une confiance en soi 90% |
| <input type="checkbox"/> Trouver des pistes nouvelles 85% | <input type="checkbox"/> Vos qualités personnelles 75% |
| <input type="checkbox"/> Confirmer un projet existant 30% | <input type="checkbox"/> Votre savoir-faire 70% |
| <input type="checkbox"/> Avoir des arguments pour évoluer en interne 35% | <input type="checkbox"/> Vous dynamiser 70% |
| <input type="checkbox"/> Valider une option de formation 15% | <input type="checkbox"/> Vos connaissances 55% |

PROJET PROFESSIONNEL

100% des personnes ont pu définir un projet professionnel

TYPE DE PROJET

- Évoluer en dehors de mon entreprise 25%
- Projet de reconversion professionnel 35%
- Créer mon entreprise 25%

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Les éléments favorables à la mise en œuvre du projet suite au bilan

- Changer d'entreprise pour un même emploi 35% →
- Meilleure connaissance de soi 65%
- Changement de poste et ou évoluer dans ma société 50% →
- Dynamisme retrouvé au cours du bilan 65% →
- Rester dans mon poste 40% →
- Rencontres professionnelles au cours du bilan 55% →
- Utilisation des conclusion détaillées du bilan 55% ↓
- Changer de service 5% →
- Réseau professionnel 55% →
- Meilleure connaissance du monde du travail 20% →

Notre plus : en moyenne les répondants ont fait 5 enquêtes métier le plus pouvant aller jusqu'à 10

15 % des personnes interrogées déclarent ne pas avoir de freins à leur projet. ↓

Ceux déclarant avoir des freins les ont pour les raisons suivantes : 45% des obstacle familiaux, 35% une appréhension ou un manque de confiance pour se lancer, 40% niveau de rémunération actuel, 15% pas d'accès à la formation (financement).

30% ont eu besoin d'une formation pour mettre en œuvre leur projets. ↓



QUELQUES TEMOIGNAGES

Bonjour,

Je me suis lancé dans ce bilan de compétence sans attendre de réponses claire et précise, mais avec le souhait d'être accompagné et aidé dans une démarche de réflexion sur mon avenir professionnelle, doutant de mes compétences, mes acquis et, de par mon âge, de ma place sur le marché du travail.

Marie a un contact très facile, de très bonnes capacités d'écoute, de pertinence dans ses questions et a très bien su s'adapter à mon cas, aussi bien dans sa démarche que par les différents outils utilisés dans cet accompagnement, le rendant très fluide.

L'accompagnement de Marie m'a permis d'y voir plus clair sur mes compétences et les choix qui s'offrent moi, me permettant également d'avoir un autre regard sur mon parcours, mes compétences et mes capacités.

Je recommanderai sans le moindre doute tout autant sur la qualité de l'accompagnement, du professionnalisme et de la bienveillance de Marie.

Je me sens chanceuse d'avoir pu être accompagnée par Marie. Un grand merci à elle pour son écoute, sa bienveillance et sa disponibilité.

On m'avait conseillé le cabinet pour le cote humain de l'échange, et j'ai été extrêmement satisfait de cela durant ma démarche. Le bilan n'a pas été une succession de tests et de restitution, il a nécessité un travail d'introspection important mais qui a permis de définir et valider un nouveau projet professionnel

Merci à Hélène, son accompagnement et les outils utilisés ont permis de me remettre en mouvement et de clarifier les prochaines étapes.

J'ai beaucoup apprécié la disponibilité, l'adaptabilité et la bienveillance de la consultante ;

La consultante a su être à l'écoute, disponible et s'adapter à mes besoins en cours de parcours !

Une belle expérience et un apprentissage a mieux se connaître

Très bon feeling avec Marie

Un grand merci à Hélène pour son écoute, sa pertinence et son accompagnement. Ce bilan m'a permis de faire le point, de verbaliser mes forces et mes compétences ce qui m'a permis d'être plus pertinent dans ma recherche d'emploi.

Merci, objectif atteint à 90% malgré la durée trop condensée (3 mois)

Mme SEJOURNE Mme ORTOLI sont des femmes très compétentes dans leur domaine. Je les recommande les yeux fermés.

Un immense merci à Hélène pour tout ce qu'elle m'a apporté au cours de ce bilan, qui allait souvent au-delà du simple bilan de compétences, et qui a su me remotiver quand j'étais sur le point d'abandonner. Grâce à elle, j'ai maintenant toutes les cartes en main pour mener à bien mon projet.

J'ai adoré faire ce bilan qui m'a permis de sortir de ma zone de confort et merci à Frédérique Dupuis pour sa gentillesse et son professionnalisme grâce à elle j'ai pu retrouver ma confiance en moi savoir mieux me connaître et mes compétences

Super échange avec Marie qui est à l'écoute et n'hésite pas à "bousculer" pour aller plus loin dans la réflexion

Bilan de compétences complet qui correspond parfaitement à mes attentes

Le bilan m'a permis de gagner en confiance en prenant la mesure de mes compétences et en comprenant mon mode de fonctionnement. Frédérique Dupuis, la consultante, a su me mettre à l'aise

et son accompagnement a été aussi pertinent sur le fond que sur la forme. Grâce à son approche, j'ai pu affiner un projet professionnel tout en "grandissant" à titre personnel.

Lors de mon premier rdv pour le bilan j'étais un peu terrorisée par le monde du travail suite à de nombreuses années malheureuses dans mon emploi et à un licenciement. Au fur et à mesure de nos rencontres et échanges un climat de confiance s'est instauré entre nous qui m'a permis de retrouver une confiance en moi et en mes compétences pour évoluer dans le monde du travail. C'était principalement ce que je cherchais et je suis donc complètement satisfaite de ce bilan.